

Conseil d'administration du Pays Vichy-Auvergne Lundi 28 janvier 2013 sous la Présidence de Mme Nicole Eymard, Présidente, dans les locaux de l'Atrium de Vichy

Etaient présents

Mme Nicole EYMARD, Présidente de l'association

M. Jean-Pierre CHARNAY; Vichy Val d'Allier

M. Pierre LYAN; CC Nord Limagne

M. Bernard FERRIERE, CC Limagne Bords d'Allier

M. François SZYPULA; Président CC Montagne Bourbonnaise

M. Jacques BLETERRY; CC Montagne Bourbonnaise

M. Gilles BERRAT ; Président CC Donjon Val Libre

Mme Annick CHOVET; Vichy Val d'Allier

Mme Marcelle DESSALE; Présidente CC Sioule, Colettes et Bouble

M. Georges DAJOUX; Président CC Pays de Lapalisse

M. Luce BILLET; CC Varennes-Forterre

M. Stéphane ZAPATA, Directeur

M. Eric SICARD; Président du Conseil de Développement

Excusés

M. Jean-Michel GUERRE; Président de Vichy Val d'Allier (pouvoir Mme Eymard)

M. Jean-Claude MAIRAL; Vichy Val d'Allier (pouvoir Mme Eymard)

M. Pierre HOUBE; Trésorier de l'association, CC Bassin de Gannat (pouvoir Mme Eymard)

M. Michel SAINT-ANDRE (pouvoir)

M. Xavier CADORET; Président CC Varennes-Forterre, (représenté par M. Billet)

M. Jean-Claude MAGOT; CC Sioule, Colettes et Bouble (représenté par Mme Dessale)

M. Bernard FAURE, Président CC Limagne Bords d'Allier

M. Frédéric AGUILERA; Vichy Val d'Allier

M. Bernard COULON; Président CC Pays Saint-Pourçinois

M. Gérard LAPLANCHE; CC Pays Saint Pourçinois

M. Didier CHASSAIN; Président CC Coteaux de Randan

A l'ordre du jour :

- Budget 2013
- Appel à cotisations
- Bilan du séminaire du samedi 12 janvier (Mati conseils)
- Validation des orientations et perspectives Pays
- -Questions diverses

Ouverture de séance par Nicole Eymard, le quorum est atteint plus 4 pouvoirs .

A) Présentation générale du Budget 2013

Présentation du budget prévisionnel 2013 revu à la baisse (voir doc ci-joint)

Stéphane Zapata présente le budget en l'absence du Trésorier et explique qu'il a été revu à la baisse compte-tenu de la position de plusieurs EPCI.

Par conséquent une économie de prêt de 8 000 € a été réalisée sur les actions Tourisme initialement prévues. Les deux eductours ne seront pas réalisés et la page Tourisme du site internet mise en attente (la refonte du site sera pris en charge dans le budget entreprendre)

Les budgets Entreprendre, culture et Leader n'ont pas changé

Santé : le budget et les actions seront adaptées en fonction de la subvention FEDER éventuellement attribuée.

Coopération:

Conventionnement Alda et sur les pas d'Albert Londres, le déplacement république Tchèque et Pologne est toujours prévu fin avril : dossier Leader de l'Idée au projet sur le bois et les souterrains annulaire en partenariat avec le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine et l'ANCT de Gannat.

Le budget global s'élève à 436 605 €.

Ce budget est transitoire pour l'année 2013 prend en compte la non augmentation des cotisations des EPCI et la réévaluation de la participation de VVA au même niveau que les autres collectivités.

B) Appel à Cotisations

Au vu des dernières discussions, il est proposé à des fins d'égalité de traitement que la cotisation des de VVA et des notions de part Pays/leader qui ne tiennent plus actuellement, il n'y aura plus de distinctions entre la cotisation Leader et celle Pays.

Ce sera plus facile de demander une augmentation par la suite si toutes les collectivités partent sur un même pied d'égalité.

Mme Eymard explique que cette augmentation est finalement moins importante que celle évoquée lors des derniers conseils d'administration.

Le budget prévisionnel 2013 est adopté à l'unanimité.

C) Nouveaux projets

1) Rural Progress (voir document ci-joint) appel à projet avec huit zones rurales européennes et deux pays tiers en lien avec les Balkans qui permet d'accompagner de jeunes créateurs d'entreprises sur 2013 / 2015 en mettant en place une nouvelle politique d'accueil et d'attractivité des jeunes en

milieux rural. Ce projet donne l'opportunité d'apporter des moyens supplémentaires en matière de transport, d'accueil, d'emploi etc... Projet Rural Progress validé à l'unanimité.

2) Projet « Gestion intégrée des déchets » (voir note du projet ci-jointe)

Pierre Lyan remarque que le temps de travail passé sur ces nouveaux projets, c'est aussi moins de temps sur nos actions.

Néanmoins les programmes européens sont voués à être de plus en plus complexe et difficile à obtenir.

Bernard Ferrière est surpris par ce projet et demande en quoi le Pays aurait une expérience en matière de traitement des déchets ; le Pays n'est pas le mieux placé pour répondre à cette demande.

Le Pays tient un rôle de coordinateur et d'animateur du projet. Il fera appel à d'autres structures du territoire compétent (SITCOM, VVA etc... Il s'agit d'un apport d'expérience pour la Grèce l'Italie et la Slovénie qui ont de grandes difficultés dans ce domaine. Le Pays sera l'interface, le relais capable de valoriser nos savoir-faire en matière de traitement des déchets.

M. Ferrière rappelle qu'il y a également des structures compétentes sur le Puy de Dôme. Il regrette que ces actions soit menées principalement dans un but d'augmentation de ressources. Le directeur explique en effet qu'il s'agit d'un moyen pour l'association de rapporter de l'argent mais surtout de valoriser les savoir-faire du territoire.

M. Georgescu rappelle qu'il ne s'agit pas ici de coopération décentralisée.

D'autre part il est rarement question d'argent en matière de coopération décentralisée.

Pierre Lyan trouve qu'il faut positiver, tirer parti de ces nouveaux projets et faire en sorte de créer des retombées plus importantes pour le territoire.

Le Directeur ajoute que nous devons nous féliciter d'être capable de monter des projets comme celui-ci, depuis la création du Pays de nombreux partenariats ont vu le jour, « il n'y a pas pléthore de de structures capable de faire des projets de coopération »

FG : Une structure associative comme le Pays permet d'être plus réactif en termes de délais et de validation

Florentin Georgescu explique que les collectivités en Roumanie ont surtout investi dans des équipements mais qu'au niveau de l'organisation du ramassage et des traitements des déchets ils sont en retard par rapport à d'autres pays européens.

Eric Sicard propose de rebasculer le gain de cette opération sur le volet Tourisme et principalement sur les actions qui ont été supprimées.

M. Ferrière propose de développer la présentation de ce projet car sur le territoire cela pourrait être mal interprété et compris.

Vote sur le projet des déchets : 1 contre, 3 abstentions, le projet est approuvé.

3) Séminaire

Le cabinet Mati présente le rendu du Séminaire.

Les élus communautaires ont une vision relativement claire du projet avec de fortes attentes autour de quatre missions sur la base d'un projet partagé.

Un débat s'est instauré sur les 4 scénariis d'avenir du Pays : dissolution, union des Présidents, super agence de développement et création d'un syndicat mixte d'étude (sur la base de l'objet de l'association).

Suite aux débats, les administrateurs ont opté pour un 5^{ème} scénario entre l'agence de développement et le Syndicat.

Un document de synthèse général est en cours de réalisation par le Cabinet Mati conseils..

Au vu de la présentation, il est décidé que le Pays lors du prochain Conseil d'administration fera intervenir M. Faucheux élu en charge du pôle Métropolitain Riom-Clermont-Vichy. Ce sera l'occasion de réaffirmer la place du Pays dans ce pôle et d'envisager les articulations afin d'éviter les incompréhensions.

Le Pays va procéder à une réorganisation territoriale de son équipe pour être plus proche des territoires avec un référent identifié. Par la même occasion, le Pays procèdera également à une synthèse du projet de Pays sur la base de l'ensemble des éléments déjà travaillés. Ce document sera soumis aux EPCI pour avis.

Vichy le 01/02/2012

La Présidente,

Nicole EYMARD